



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE CÉRÈS

Délibération du 5 novembre 2014 – n° 2014-086 à compter du 1er janvier 2015

RÉSIDENTS DE LA COMMUNE

GRANDE SALLE

Pour les résidents de la commune

1 jour semaine	166,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	281,00 €
2 jours samedi et dimanche	385,00 €
3 jours vendredi (à partir de 14 h), samedi et dimanche	437,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

*Pour les associations résidentes de la commune
et le personnel communal de la collectivité (1 fois /an)*

$\frac{1}{2}$ jour semaine	21,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	89,00 €
2 jours samedi et dimanche	176,00 €
3 jours vendredi (à partir de 14 h), samedi et dimanche	265,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

SALLE DE RÉUNION

Pour les résidents de la commune

$\frac{1}{2}$ journée	44,00 €
1 jour de semaine	89,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	131,00 €
Avec cuisine à ajouter	+ 42,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

*Pour les associations résidentes de la commune
Et le personnel communal de la collectivité (1 fois /an)*

$\frac{1}{2}$ journée	11,00 €
1 jour de semaine	22,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	44,00 €
Avec cuisine à ajouter	42,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE

GRANDE SALLE

Pour les non-résidents et les associations non résidentes de la commune

1 jour semaine	218,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	339,00 €
2 jours samedi et dimanche	547,00 €
3 jours vendredi (à partir de 14 h), samedi et dimanche	624,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

SALLE DE RÉUNION

Pour les non-résidents et les associations non résidentes de la commune

$\frac{1}{2}$ journée	55,00 €
1 jour de semaine	109,00 €
1 jour fin de semaine et jour férié (vendredi, samedi ou dimanche)	198,00 €
Avec cuisine à ajouter	42,00 €
Réveillon de la Saint Sylvestre	1.530,00 €

SONORISATION DE LA SALLE 71,00 € - majoration ménage : 80 € - CAUTION 400,00 €



Les Tarifs appliqués seront réglementés par la délibération en vigueur le jour de la prestation et non de la réservation.

S'il est constaté après location que le ménage a été insuffisamment réalisé une majoration de 80 euros sera appliqué sur le montant total de la salle Cérés.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE « CÉRÈS »

Objet : Location ou mise à disposition gratuite de la salle « Cérès » suivant les conditions fixées par les délibérations du Conseil Municipal.

1° Réservation

Les demandes de mise à disposition ne sont définitivement enregistrées qu'après réception à la mairie de Torcé-en-Vallée de l'imprimé « Convention de mise à disposition » dûment rempli.

Les demandes par téléphone ne sont pas suffisantes et n'ont aucune valeur officielle. L'accord ne deviendra définitif qu'après confirmation par la Mairie. La visite des locaux n'est possible que sur rendez-vous.

2° Règlement financier

Le paiement de la mise à disposition est à effectuer 45 jours minimums avant la date de la manifestation par chèque bancaire ou postal libellé au nom du Trésor Public (Voir le barème joint)

La caution et les arrhes seront exigées au moment de la signature de la convention, le chèque de caution sera restitué après l'état des lieux. En cas de dégradation, une retenue sera effectuée jusqu'à ce qu'un dédommagement intégral soit intervenu.

3° Annulation

Si la manifestation n'avait pas lieu et faute d'en avertir la commune au moins 15 jours à l'avance, sauf cas de force majeure (apprécié par la commune), le règlement de la mise à disposition prévue resterait acquis par la Commune.

4° Conditions d'utilisation

4-1 : État des lieux et mise à disposition

. Avant et après la location, il sera procédé de **manière contradictoire, à un état de lieux** ainsi que l'inventaire du matériel, établis en double exemplaire.

L'installation des salles pourra se faire à partir de 9 heures (sauf dérogation)

Toute manifestation devra être terminée à 4 heures du matin.

La clé sera remise par le responsable de la salle et devra lui être rendue lors de l'état des lieux. En cas de perte, vous devrez verser le montant occasionné par le renouvellement de la clé et des serrures.

4-2 : Nettoyage & rangement

La salle devra être nettoyée et laissée dans un état impeccable.

La salle de réunion : le sol carrelé sera balayé et lavé.

La grande salle : le parquet devra être balayé seulement (en **aucun cas**, il ne sera lavé)

La cuisine : 



S'il est constaté après location que le ménage a été insuffisamment réalisé une

majoration de **80 euros**

sera appliquée sur le montant total de la salle Cérès.

Il est formellement interdit d'utiliser des tampons à récurer (SCOTCH BRITE) sur les inox.

Le sol sera balayé, dégraissé, lavé à grande eau et brossé au balai brosse ; la chambre froide sera laissée propre, les portes ouvertes, le four et cuisinière & les bacs de lavage seront nettoyés et essuyés.



Les poubelles devront être remisées dans le local prévu à cet effet.

Les sanitaires devront être balayés et lavés également au balai brosse, les cuvettes assainies et poubelles vidées.

Les tables & chaises : **il est formellement interdit de monter sur les tables & chaises.**

⇒ **Toute dégradation liée à ce comportement sera facturée au prix du remplacement du matériel.**

Le matériel utilisé

La vaisselle  , propre devra être déposée sur une table de la cuisine pour l'état des lieux final. 

Les tables & chaises, propres (lavées & essuyées) devront être rangées faciles d'accès pour une bonne inspection



MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15



Les consignes d'utilisation, affichées sur les lieux devront être respectées. La Commune se réserve le droit de facturer des coûts engendrés par des détériorations éventuelles ou un nettoyage mal effectué.

4-3 : Sécurité

Les organisateurs devront se conformer aux règles de sécurité ou d'utilisation de l'équipement énoncées par le personnel mandaté.



Il est strictement interdit de fumer dans toute la salle.

LES ACCÈS AUX ISSUES DE SECOURS DEVRONT ÊTRE TOUJOURS LIBRES. Il devra en être tenu compte lors de l'implantation des tables et chaises. Les emplacements des moyens de lutte contre l'incendie seront reconnus avant la manifestation afin qu'ils puissent être utilisés immédiatement en cas d'urgence.



Alcool & chiens sont interdits dans la salle.

Dans aucun cas, les organisateurs devront apporter des modifications aux installations électriques existantes. Seule l'installation nécessaire pour un orchestre ou un spectacle est autorisée, à condition qu'elle respecte les normes de sécurité et qu'elle soit compatible avec les installations résidentes.

Aucune utilisation de moyens de fixation tels que pitons, punaises ou pointes dans les murs et portes ne seront admises, des ornements ne pourront pas être suspendus.

L'utilisateur s'engage à respecter la réglementation sur le bruit notamment au retour de la manifestation, **bruit de portières, klaxon ...** et les accès propres **P** (mégots de cigarettes & papiers ramassés)

Le chauffage : en période d'hiver, un réglage de la température ambiante sera en service. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

Il appartient aux organisateurs d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans la salle et le cas échéant au 17 Gendarmerie de Savigné-l'Évêque ou au 18 Pompiers de service.

Le téléphone donne l'accessibilité au numéro d'urgence. Pour l'utiliser à des fins personnelles veuillez composer votre code avec une carte adaptée à cet effet.

5° Responsabilité - Assurance

Le non-respect des directives précédentes engagera la responsabilité des organisateurs. La Commune n'assume pas en responsabilité civile les utilisateurs de la salle. De ce fait, l'organisateur est obligé de contracter une assurance « responsabilité civile Organisateur » qui couvrira les risques « incendie, dégâts matériels, blessures corporelles ... ». L'attestation d'assurance devra être jointe à la convention de mise à disposition.

6° Note d'informations

- Pour le bon fonctionnement de la manifestation, l'organisateur est tenu de s'informer et d'appliquer la réglementation en vigueur :
- . Prendre connaissance des différents arrêtés préfectoraux et municipaux réglementant les conditions de déroulement des manifestations.
 - . Demander une autorisation de débits de boissons temporaire en mairie (association, Clubs...)
 - . Déclarer les droits d'auteurs avant la manifestation auprès de la SATAN.





MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15



TARIFS DE LOCATION de la sonorisation

DE LA SALLE « CÉRÈS »

-  La sonorisation fait l'objet d'une location propre  .



« Pensez à la tranquillité du voisinage, un usage modéré de la musique, ravira chacun »



1. Conditions d'utilisation

Avant et après la location, il sera procédé de manière contradictoire à une vérification du matériel.

La location engage la responsabilité du signataire de cette convention, il est donc à sa charge de prendre une assurance supplémentaire le cas échéant.

2. Règlement financier

Le paiement de la location de la sonorisation se fera avec la salle « Cérès » par chèque postal ou bancaire à l'ordre du Trésor public d'un montant de 70 € Une caution de 305 € sera sollicitée pour toute location. En cas de dégradation constatée du matériel, une retenue sera effectuée jusqu'à ce qu'un dédommagement intégral soit intervenu.



MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15



Salle « Cérés »
34, rue du Stade - 72110 Torcé-en-Vallée

Contact

Mairie

2, rue de La Poste

Téléphone : 02.43.29.37.15

Lundi : de 9 heures à 12 heures

et

de 16 heures à 18 heures

Mercredi : de 9 heures à 12 heures

Jeudi : de 9 heures à 12 heures

et

de 16 heures à 18 heures

Vendredi : de 9 heures à 12 heures

et

de 16 heures à 18 heures

Classement de l'ERP

1^{er} groupe - Type L - 3^{ème} catégorie

Caractéristiques techniques

Capacité

Grande salle de **245 m²** avec :

232 places assises avec piste, **280** places assises sans piste de danse, **295** personnes assises en spectacle (sans tables) et **401** personnes debout (y compris le personnel de service)

Salle de réunion : de 52,71 m² pour environ 50 personnes en utilisation seule.

Scène

Surface : **46,80 m²**

Hauteur : 1 mètre

Longueur : 6.95 mètres environ

Profondeur : 6.75 mètres


Coulisses, passage arrière, accès sous scène, rideaux, loge.

Éclairage

Compteur monophasé de 220 volts

Régie lumière avec possibilité de réglage sur scène.

Limiteur sonore en place.

 Pour les visites, contacter Mme Jocelyne COME - Le Grand Champ Long à Torcé-en-Vallée au numéro 02.43.29.54.66 aux heures du repas le soir.



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CÉRÈS

A remplir par le demandeur

Date de la manifestation	
Nature de la manifestation	
Heure de mise à disposition	_____ Heures _____ .mn.
Heure de restitution	_____ Heures _____ mn.
Nombre de personnes reçues	_____

Nom & Prénom du demandeur	
Adresse	
Tél. domicile	_____ Tél. travail : _____
Nom de l'association	
Siège social	
Responsable & Téléphone	

Assurance : JOINDRE UNE ATTESTATION « RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR »

Nom de la Cie D'assurance	
Adresse	
N° de police	

En signant la convention, le responsable de la location s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à s'y conformer.

Arrhes versées, en euros <small>(correspondant à 50 % du montant total)</small>	
Prise de clés	Le _____
Caution de 400 euros versée le	Chèque n° _____

État de lieux

Avant	Le..... ConformeNon conforme.....
Après	Le..... Conformenon conforme.....
Objet de la non-conformité	
Remise des clés	Le.....



Les Tarifs appliqués seront réglementés par la délibération en vigueur le jour de la prestation et non de la réservation.




Pour tous renseignements ; contacter Mme Jocelyne COME - Le Grand Champ Long à Torcé-en-Vallée au numéro 02.43.29.54.66.

Fait à Torcé-en-Vallée., le
 Signature du responsable de location

Le Maire



 **Salle « Cérés »**

34, rue du Stade - 72110 Torcé-en-Vallée

Délibération n° 2009-059 du 5 octobre 2009

Vaisselle

Quantité en stocks	Nature	Px unitaire (en €)	Quantité prêtée	Quantité restituée	Différence	Somme due (en €)
300	Assiette creuse K 22,5 cm	2				
300	Assiette plate K 22,5 cm	3				
600	Assiette plate K 24 cm	3				
36	Broc - 130 Cl	5				
4	Casserole inox	30				
2	Chariot inox 3 plateaux 90X60	200				
60	Corbeille à pain ovale Inox - 26,5	20				
300	Coupe Ballon - 13 Cl	2				
300	Coupe sorbet transparente	3				
600	Couteau de table inox	1				
300	Cuillère à café	1				
300	Cuillère de table inox	1				
1	Écumoire monobloc inox 12 cm	20				
1	Faitout inox - 32 cm	40				
1	Faitout inox - 40 cm	40				
1	Fouet inox - 12 cm	10				
600	Fourchette de table	1				
12	Légumier inox - MC 24 cm	20				
8	Louche inox	10				
1	Louche monobloc inox 10 cm	10				
2	Plaque à rôtir 40X30	20				
1	Plaque à rôtir 50X40	20				
12	Plat ovale inox - MC 46 cm	20				
10	Plateau 35X46 antidérapant teck	20				
4	Plateau fromage 40 cm	20				
6	Pot empilable inox - 2 L	10				
3	Ramasse couverts	20				
54	Salière-poivrière inox	10				
25	Saucières	20				
1	Sauteuse inox toux feux	20				
8	Soupière inox - 24 cm	20				
300	Tasse & soucoupe café - 7 Cl	5				
300	Verre à Pied n° 2 - 23 Cl	2				
300	Verre à Pied n° 3 - 16,5 Cl	2				
300	Verre à pied n° 5 - 11 Cl	2				



Matériels

Quantité en stocks	Nature	Px unitaire (en €)	Quantité prêtée	Quantité restituée	Différence	Somme due (en €)
34	Table de 4 personnes	100				
24	Table de 6 personnes	120				
250	Chaise	50				
7+1	Extincteur	70				
1	Téléphone	50				
5	Enceinte	250				
1	Sonorisation avec lecteur CD	1.500				
1	Chariot pour table	200				
1	Chariot pour chaises	200				
4	Vestiaire	150				
5	Grande Poubelles	100				
7	Petite Poubelle	50				
7	Dérouleuse	50				
7	Balai à toilettes	20				
5	Distributeur de savon	20				
5	Essuie mains distributeur	50				
17	Radiateurs	100				



ÉTAT DES LIEUX

Légende

B	Bon état
M	Mauvaise état
D	Dégradation

☐ **SALLE DE RÉUNION**

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Hall d'entrée	B M D	B M D	
Portes d'entrée	B M D	B M D	
Stores	B M D	B M D	
Murs - Plinthes	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Baies Vitrées	B M D	B M D	
Bar	B M D	B M D	
Frigo du bar	B M D	B M D	
Évier + robinet	B M D	B M D	
Cendrier	B M D	B M D	
Extincteur	B M D	B M D	
Prise de courant éclairage	B M D	B M D	
Radiateur	B M D	B M D	
Plafond	B M D	B M D	
Téléphone	B M D	B M D	
Enceintes	B M D	B M D	
Boitier lumière	B M D	B M D	



☐ **SALLE DE RECEPTION**

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Portes	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Rideaux	B M D	B M D	
Baies Vitrées	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Boitier lumière	B M D	B M D	
Radiateur	B M D	B M D	
Extincteur	B M D	B M D	
Prise de courant	B M D	B M D	
Enceintes	B M D	B M D	

☐ **ESTRADE**

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Rideaux	B M D	B M D	
Sonorisation	B M D	B M D	
Sol	B M D	B M D	
Boitier lumière	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Porte	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Extincteur	B M D	B M D	
Grille sous estrade	B M D	B M D	



□ **CUISINE**

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Four à gaz	B M D	B M D	
Hotte	B M D	B M D	
Four électrique	B M D	B M D	
Chauffe assiette	B M D	B M D	
Lave vaisselle	B M D	B M D	
Lave mains	B M D	B M D	
Distributeur de savon	B M D	B M D	
Congélateur	B M D	B M D	
Chambre froide	B M D	B M D	
Etagère	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Table de travail	B M D	B M D	
Eviers	B M D	B M D	
Robinets	B M D	B M D	
Radiateur	B M D	B M D	
Station de lavage	B M D	B M D	
Volets roulants	B M D	B M D	
Etagère vaisselle	B M D	B M D	
Portes	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Paniers vaisselle	B M D	B M D	
Distributeur produit vaisselle	B M D	B M D	
Prise de courant	B M D	B M D	



☐ VESTIAIRES

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Portes manteaux	B M D	B M D	
Portique	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	

☐ SANITAIRES

*Femmes

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Portes	B M D	B M D	
WC	B M D	B M D	
Distributeur Papiers WC	B M D	B M D	
Chasse d'eau	B M D	B M D	
Lavabo	B M D	B M D	
Robinetterie	B M D	B M D	
Distributeur essuie-mains	B M D	B M D	
Sèches mains	B M D	B M D	
Radiateur	B M D	B M D	
Miroirs	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Poubelle	B M D	B M D	
Porte manteau	B M D	B M D	



MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15



Distributeur de savon	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Brosse + lot	B M D	B M D	

*Hommes

DESCRIPTION	ETAT AVANT	ETAT APRÈS	OBSERVATIONS
Portes	B M D	B M D	
WC	B M D	B M D	
Distributeur Papiers WC	B M D	B M D	
Chasse d'eau	B M D	B M D	
Lavabo	B M D	B M D	
Robinetterie	B M D	B M D	
Distributeur essuie-mains	B M D	B M D	
Sèches mains	B M D	B M D	
Distributeur de savon	B M D	B M D	
Miroirs	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Miroir	B M D	B M D	
Séparation	B M D	B M D	
Radiateur	B M D	B M D	
Bouteille	B M D	B M D	
Porte manteau	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Brosse	B M D	B M D	



☐ **WC**

***HANDICAPÉS**

Portes	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Wc	B M D	B M D	
Distributeur papier toilette	B M D	B M D	
Chasse d'eau	B M D	B M D	
Lavabo	B M D	B M D	
Robinetterie	B M D	B M D	
Distributeur essuie mains	B M D	B M D	
Poubelle	B M D	B M D	
Distributeur savon	B M D	B M D	
Porte manteau	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Brosse + Pot	B M D	B M D	
Miroir	B M D	B M D	



*EXTÉRIEURS

Wc	B M D	B M D	
Portes	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Distributeur papier wc	B M D	B M D	
Distributeur savon	B M D	B M D	
Distributeur essuie main	B M D	B M D	
Lavabo	B M D	B M D	
Robinetterie	B M D	B M D	
Sol	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Miroir	B M D	B M D	
Poubelle	B M D	B M D	
Brosse + Pot	B M D	B M D	

☐ LOGES

Radiateur	B M D	B M D	
Porte	B M D	B M D	
Lavabo	B M D	B M D	
Robinetterie	B M D	B M D	
Distributeur essuie mains	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	
Distributeur savon	B M D	B M D	
Porte manteau	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Miroir	B M D	B M D	



MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15



❑ LOCAL BALAI ET POUBELLES

Porte	B M D	B M D	
Ballon eau chaude	B M D	B M D	
Balai	B M D	B M D	
2 Raclettes	B M D	B M D	
1 Pelle	B M D	B M D	
2 Sceaux	B M D	B M D	
3 Balais	B M D	B M D	
2 Balais brosses	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
1 Balai ciseaux	B M D	B M D	
3 containers poubelles	B M D	B M D	
Murs	B M D	B M D	
Sols	B M D	B M D	
Portes	B M D	B M D	
Eclairage	B M D	B M D	



MAIRIE
2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
☎ 02.43.29.37.15

